

Pourquoi développer la conscience phonologique chez l'enfant ?

Pour apprendre à lire l'enfant doit découvrir et comprendre le système d'écriture alphabétique et pour cela **appréhender les relations entre les unités distinctives du langage oral** (phonèmes) et celles du système écrit (graphèmes). Or, une des difficultés majeures dans cet apprentissage réside dans le fait que les constituants phoniques du langage sont difficilement perceptibles par le jeune enfant.

Développer la conscience phonologique afin de mieux préparer les enfants à l'apprentissage du lire-écrire, c'est leur faire prendre conscience de la **segmentation du langage**. Il s'agit de les aider à repérer que les mots sont formés d'unités plus petites, à savoir les syllabes puis les phonèmes, éléments sonores dépourvus de sens, manipulables et combinables.

Les activités phonologiques nécessitent que les enfants écoutent, identifient, distinguent des sons qu'ils utilisent à l'oral sans le savoir, tout en faisant abstraction de la signification des mots sur lesquels porte le repérage. Elles ont un caractère **réfléchi** et se distinguent des simples possibilités de discrimination qui sont, elles, très précocement attestées, lorsque l'enfant apprend à parler.

Les instructions officielles

Dans les Documents d'accompagnement des programmes, *Lire au CP – Repérer les difficultés pour mieux agir* – Direction de l'enseignement scolaire, collection École, CNDP, février 2003, on peut relever qu'à l'entrée du cours préparatoire cinq ensembles de compétences concernant le langage sont donnés comme priorités :

- comprendre ;
- établir des correspondances entre l'oral et l'écrit ;
- identifier des composantes sonores du langage ;
- écrire ;
- dire, redire, raconter.

Le troisième ensemble intitulé **identifier les composantes sonores du langage** pose deux questions essentielles sur les compétences en jeu :

« L'élève est-il capable de réaliser diverses manipulations syllabiques (segmenter, dénombrer, permuter, substituer, etc.) ? »

L'élève manifeste-t-il, dans des jeux ou exercices, une "sensibilité phonologique" (production de rimes ou assonances, détection d'intrus dans une liste de mots qui ont un son en commun, etc.) ? »

D'après les documents d'accompagnement des programmes, *Le langage à l'école maternelle*, Direction de l'enseignement scolaire, collection Texte de référence – École, CNDP Avril 2006, l'acquisition de notre système d'écriture alphabétique nécessite la mise en rapport de la forme orale des mots avec leur forme écrite.

Pour cela il faut que l'enfant qui doit apprendre à lire, prenne conscience que les mots qu'il entend sont composés d'éléments (syllabes, phonèmes) qui peuvent être isolés à l'oral.

Les compétences attendues en fin d'école maternelle mettent en évidence les deux réalités sonores qui doivent être travaillées : **la syllabe et le phonème**.

Il s'agit cependant de limiter les attentes relatives aux constituants les plus fins de la langue (36 phonèmes) qui restent difficilement perceptibles pour le jeune enfant et inégalement accessibles pour des élèves de grande section.

Il est alors justement rappelé :

- Pour amener l'élève à détacher son attention de la signification et l'attirer peu à peu vers la réalité phonique du langage, l'enseignant doit d'abord s'appuyer sur les activités favorites des jeunes enfants : chanter, jouer avec les organes phonateurs, vivre corporellement les comptines et les chants. Tout énoncé peut à partir de la moyenne et grande section devenir prétexte à des jeux vocaux : on produit, on écoute, on répète, imite, transforme... C'est par la fréquence de ces moments de jeux phoniques (courts et quotidiens) par l'explicitation de leur objectif, la clarté et la précision des consignes, que les élèves seront amenés peu à peu à dépasser le plaisir de dire pour se centrer sur l'apprentissage, **la reconnaissance et la production des sonorités de la langue**.
- Il s'agit de procéder de **manière progressive** en proposant d'abord des activités concernant la **segmentation de l'oral en syllabes**. C'est en effet l'unité privilégiée car elle correspond à une réalité articulatoire naturelle. Elle a une existence physique : on peut frapper le nombre de syllabes, on peut les associer à un geste... L'unité syllabique simple constituée d'une consonne et d'une voyelle est la plus fréquente, la plus facilement isolable. La conscience syllabique est liée à la capacité à repérer une syllabe à l'intérieur d'un mot en repérant peu à peu des régularités, puis en pouvant la **localiser** plus précisément (fin, début, milieu).
- Quand l'enfant est familiarisé avec la segmentation de la parole en mots et les mots en syllabes, on peut envisager la **découverte du phonème** : Il est rappelé cependant que « *La difficulté d'appréhension du phonème vient du fait qu'il n'est que rarement perçu de façon isolée (c'est le cas de quelques sons-voyelles), mais le plus souvent articulé à d'autres phonèmes pour former une syllabe* ».

Les activités doivent être proposées de façon progressive : **répéter, repérer, discriminer**. On veillera à repérer alors les élèves qui confondent les sons proches en particulier avec les paires : p-b, t-d, k-g, f-v, s-z, j-ch, m-n.

Sans être rebutant le dispositif doit être structuré, précis, répétitif afin de faciliter des habitudes de traitement de l'oral.

Dans ce même document, le tableau intitulé « découverte des réalités sonores du langage » propose une liste de compétences précises à construire dès la moyenne section qui peuvent être évaluées.

Concernant les **manipulations syllabiques** il s'agit de savoir si l'élève peut :

- scander les syllabes de mots connus ;
- scander les syllabes d'une phrase sue par cœur (comptine par exemple) ;
- répéter des mots de plus de trois syllabes en scandant les syllabes ;
- appairer des mots donnés selon une syllabe commune ;
- exclure un intrus d'une liste (mots commençant par... ou finissant par...) ;
- dire la place d'une syllabe donnée dans un mot ;
- coder la place d'une syllabe (selon le code de travail de la classe) ;
- produire un mot qui contient une syllabe donnée en fin ou début de mot (syllabe simple de type consonne + voyelle).

Concernant **les manipulations sur les sons** (assonances, rimes)

- continuer un texte rimé (sons-voyelles, sons-consonnes) ;
- trouver des mots où on entend tel son ;
- produire des séries de mots ou des pseudo-mots par substitution de sons (exemples : « lili », changer /i/ ; « champ », changer /an /).

Le contenu du coffret *Phonimots*

- 1 fichier pédagogique
- 6 supports métalliques
- 4 × 6 planches cartonnées d'activités
- 192 jetons en carton magnétique
- 4 planches en carton magnétique pour ranger les pions
- 1 CD audio

La démarche pédagogique

Les instructions officielles préconisent de sensibiliser dans un premier temps les plus jeunes élèves aux aspects sonores du langage en s'appuyant sur une démarche ludique, afin que le plaisir de jouer avec les mots soit un vecteur de motivation. À partir des prénoms de la classe, des comptines, de mots ou textes courts il s'agit d'abord de centrer les élèves sur la forme orale des mots et de les amener à se décentrer de la signification. Pour ceux qui ont peu d'aisance avec la langue, des images peuvent aider à favoriser cette découverte (cf. *l'Atelier des syllabes* et *l'Atelier des phonèmes*, éditions Nathan). Mais pour développer des habiletés, construire des compétences pour accroître la conscience phonologique le matériel *Phonimots* tente de répondre également aux préconisations de mise en place d'un **dispositif structuré, précis et répétitif**.

Le choix de *Phonimots* de faire travailler les élèves uniquement sur l'écoute de mots a été fait pour mieux favoriser cette activité d'écoute afin d'aider les élèves à se centrer sur les aspects formels du langage et se dégager de la signification des mots. Il est préférable que toutes les activités prévues dans cet outil puissent rester des activités d'oral mais l'enseignant pourra bien sûr faire des liens avec les listes de mots lorsqu'il introduira au fur et à mesure de l'année la découverte des correspondances entre oral et écrit.

Outre ces activités où les élèves sont en « réception », l'enseignant pourra proposer bien évidemment des activités de « production » dans lesquelles les élèves seront amenés à rechercher des mots à partir de tel ou tel critère et en lien avec les compétences attendues.

(Exemple : *produire un mot qui contient une syllabe donnée en fin ou début de mot, trouver des mots où on entend tel son, produire des séries de mots ou des pseudo-mots par substitution de sons.*)

Le choix de proposer des activités basées sur des **compétences** clairement **identifiées** et hiérarchisées en fonction de leurs difficultés, a été fait pour mieux répondre à la nécessité d'un travail progressif, précis et structuré car soumis à une **évaluation** régulière.

Le choix des compétences travaillées

Conformément aux incitations officielles et en respectant la **progression** envisagée, *Phonimots* propose trois modules :

- **module 1** : segmentation et identification syllabique ;
- **module 2** : découverte du phonème ;
- **module 3** : segmentation d'une phrase en mots.

Chaque module est composé d'activités en lien avec des compétences hiérarchisées en fonction de leurs difficultés :

Module 1

Compétence 1 : *être capable de dénombrer les syllabes d'un mot.*

Compétence 2 : *reconnaître des syllabes identiques.*

Compétence 3 : *reconnaître des syllabes identiques à l'initiale de mots.*

Compétence 4 : *reconnaître des syllabes identiques en finale de mots.*

Compétence 5 : *identifier une syllabe donnée dans un mot.*

Compétence 6 : *être capable de localiser une syllabe dans un mot.*

Module 2

Compétence 1 : *reconnaître des phonèmes identiques en finale de mots ou rimes (sons voyelles).*

Compétence 2 : *reconnaître des phonèmes identiques à l'initiale de mots (sons consonnes).*

Compétence 3 : *distinguer des phonèmes à l'initiale de mots (sons consonnes).*

Compétence 4 : *distinguer des phonèmes au milieu ou en fin de mots.*

Module 3

Compétence 1 : *identifier les mots d'une phrase.*

Compétence 2 : *repérer des mots identiques dans des phrases différentes.*

Compétence 3 : *segmenter une phrase en mots.*

Progression des activités

Les étapes

Pour atteindre ces objectifs les activités de l'outil sont à réaliser selon **trois étapes distinctes** qu'il est souhaitable de respecter dans l'ordre préconisé.

1) **Une étape « essai »** : réalisée avec un matériel de manipulation (jetons et planches de travail) pour lequel l'élève est méthodiquement accompagné dans la compréhension et la réalisation des consignes et des tâches qu'il doit effectuer. Le matériel permet ainsi de mettre en place de **véritables situations d'apprentissage** dans lesquelles l'élève peut progresser dans une alternance de temps d'essais, d'erreurs, de corrections.

2) **Une étape « entraînement »** : à partir de ce même matériel de manipulation il s'agit dans cette phase où l'élève travaille en autonomie **de construire les compétences** en jeu en réalisant l'ensemble des tâches proposées.

3) **Une étape « évaluation »** : à partir des fiches photocopiables. Elles permettent en laissant une trace écrite **d'évaluer régulièrement** les élèves, d'identifier les réussites et les difficultés rencontrées, en les notant et les datant. Il s'agit ici d'aider l'enseignant à pouvoir organiser des moments de remédiation, d'envisager de revenir sur les activités d'entraînement avec le matériel de manipulation ou avec d'autres types de supports.

Organisation des activités

Compte tenu d'une certaine complexité des compétences relatives à la conscience phonologique, les activités nécessitent de ce fait une organisation de la classe en petits groupes. Si le matériel *Phonimots* prévoit des ateliers de 6 élèves, c'est pour mieux veiller à ce que chaque élève puisse construire des compétences précises de façon la plus assurée possible. Pour certains élèves cela peut prendre du temps, peut nécessiter des approches variées, certains peuvent même mettre longtemps avant de saisir le sens de ce travail.

En outre, les consignes correspondant à la réalisation des tâches, et surtout lors des premières séances, doivent être particulièrement bien reçues par les élèves afin d'éviter les erreurs d'ordre méthodologique. La présence du maître est alors importante pour guider, accompagner les élèves dans la compréhension d'activités nouvelles pour eux. La mise en atelier de 6 élèves permettra assez rapidement au maître de constituer des groupes différenciés de travail en fonction des progrès plus ou moins rapides de chacun.

Les étapes

Il est important de respecter les trois étapes décrites page 6. Cependant reste à l'enseignant le choix de les réaliser dans une même séquence de travail, une même journée ou une semaine. Ce choix peut varier et évoluer en fonction du moment de l'année où les activités sont proposées, en fonction du niveau des élèves, de leurs possibilités d'attention.

Il paraît bien sûr recommandé de commencer par des séquences courtes dans un premier temps, afin de familiariser les élèves avec l'activité un peu contraignante d'écoute de mots, ainsi qu'aux différentes consignes de travail qui sont proposées.

Il paraît ensuite préférable de réaliser une étape « essai » et une étape « entraînement » à la suite l'une de l'autre ou dans un laps de temps pas trop important. La phase « évaluation » peut davantage être différée dans le temps et proposée lorsque les élèves sont suffisamment à l'aise avec les étapes « entraînement ».

Matériel (planches et pions) Étape essai Étape entraînement	À la suite dans une même séquence, sur toutes ou une partie des listes (en fonction du niveau des élèves)
Fiches à reproduire Étape évaluation	Peut être différée des 2 autres étapes, la compétence sera évaluée lorsque toutes les listes auront été réalisées.

Les modules

Les trois modules n'obéissent pas comme les étapes à un ordre chronologique. Il est au contraire conseillé de travailler des compétences de chaque module (mots, syllabes, phonèmes) au cours de mêmes périodes en respectant toutefois la hiérarchisation proposée des compétences au sein de chaque module. Cependant les compétences relatives au module concernant le travail sur les phonèmes seront décalées par rapport aux deux autres.

Voici à titre d'exemple une organisation possible des activités par période.

	Syllabes	Phonèmes	Mots
Période 1	compétence 1 compétence 2		compétence 1
Période 2	compétence 3 compétence 4 compétence 5	compétence 1 compétence 2	compétence 2
Période 3	compétence 6	compétence 3 compétence 4	compétence 3

Les listes de mots

Une des spécificités du matériel *Phonimots* réside dans le choix réfléchi et structuré des listes de mots proposés. Celles-ci ont été constituées selon plusieurs critères :

- La pertinence du repérage phonologique

Elle est bien sûr essentielle dans un outil prévu pour développer la conscience phonologique. Le choix a été fait de faire travailler les élèves sur les repérages les plus simples, les plus progressifs, en évitant les discriminations trop difficiles. Tous les sons voyelles seront identifiés mais pas les diphtongues (w) (oi, oin). Pour les phonèmes consonnes ont aussi été évités : (gn) ; (xs) ; (gz) ; (y).

- La variété

Les mots retenus appartiennent aux 3 catégories : noms, verbes, adjectif.

- La fréquence

Les mots choisis font partie du répertoire des mots les plus fréquents que les élèves doivent acquérir progressivement dès le début de leur scolarité.

La réserve de mots

Outre les mots proposés dans les listes, l'enseignant trouvera en fin de guide, une « réserve de mots ». Celle-ci lui permettra de créer d'autres listes. Il pourra ainsi mettre en place des activités d'entraînement supplémentaires pour les élèves plus en difficultés à partir des mêmes consignes des fiches de *Phonimots*. Il pourra également créer des exercices à partir d'autres critères de repérage en lien avec les compétences retenues voire des compétences qui ne sont pas exploitées dans le matériel. Les mots sont classés en fonction du son en finale mais la réserve permet à l'enseignant de créer des listes de mots commençant par le même phonème consonne, commençant ou finissant par la même syllabe...

Le CD audio

Phonimots contient également un CD audio sur lequel toutes les listes de mots ont été enregistrées. Son utilisation apportera au maître une plus grande richesse pédagogique.

Cependant il est préférable de l'introduire de façon progressive, lorsque les élèves auront été familiarisés avec le matériel et le type de tâches demandées.

Intérêt pédagogique

Le CD pourra être utilisé :

- pour accroître les capacités d'écoute des élèves au sein des ateliers. Le maître se mettant plus à l'écart, il pourra davantage se consacrer à l'observation et l'accompagnement des élèves dans la réalisation des activités ;
- pour procéder à une écoute des listes de façon plus collective afin de pouvoir centrer son attention sur les élèves plus en difficulté, ceci lorsque les élèves auront acquis davantage de rapidité dans la réalisation des tâches ;
- pour permettre à certains élèves plus performants de pouvoir travailler en autonomie d'écoute et de réalisation ;
- pour organiser la classe de façon plus différenciée (en individuel, petits groupes ou collectif).

Utilisation

À chaque utilisation du CD, l'enseignant doit redonner la consigne correspondant à la compétence choisie.

L'utilisation du CD semble plus adaptée en prolongement de l'étape évaluation, soit avec les fiches réponses photocopiables, soit sans aucun support. Dans ce dernier cas, les élèves donneront les réponses oralement ou en fonction d'un code choisi (lever la main ou non, etc.).